

EFFECTIFS SALARIÉS

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CROISSANCE DES EFFECTIFS

- Par rapport à 2013, la branche enregistre une progression + 8,3 % de ses effectifs salariés en 2021.
- Selon les prévisions réalisées pour les années 2022 à 2023, cette tendance semble ralentir.
- Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), les effectifs de la branche progressent plus rapidement (+ 7 %) que ceux du secteur (+ 4,3 %).

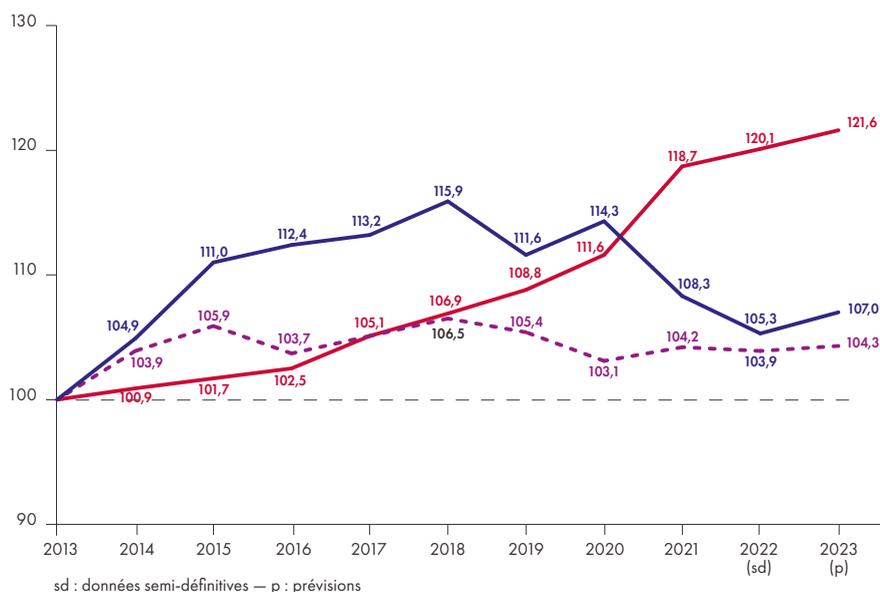
Évolution des effectifs salariés en volume

Années			Ompl			
2013	3080	64011	418 164	47 116	2 792	11 023
2014	3230	66 508	421 726	49 183	2 942	11 153
2015	3420	67 787	425 204	49 859	3 291	11 217
2016	3461	66 391	428 511	48 792	2 918	11 220
2017	3487	67 294	439 646	48 980	3 282	11 545
2018	3570	68 163	447 199	49 460	3 547	11 586
2019	3436	67 494	454 932	48 914	3 502	11 642
2020	3519	66 008	466 760	48 217	3 511	10 761
2021	3335	66 706	496 473	49 103	3 778	10 490
2022 (sd)	3243	66 524	502 394	49 154	3 720	10 407
2023 (p)	3295	66 788	508 318	49 291	3 749	10 453

Sources: Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.

sd: données semi-définitives — p: prévisions

Évolution des effectifs salariés en indice (base 100 en 2013)



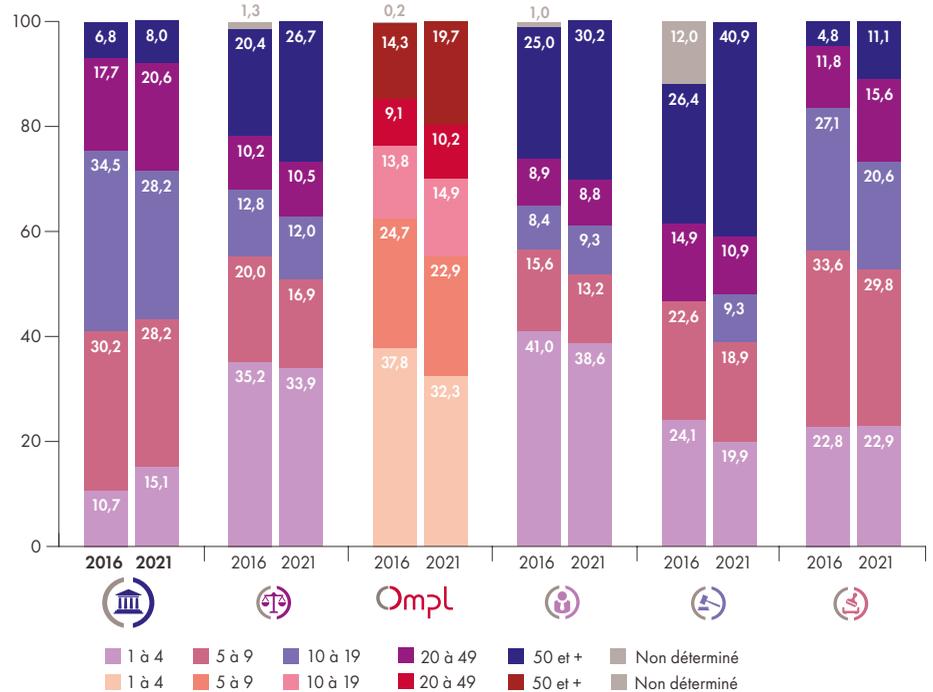
Sources: Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



7/10^E DES EFFECTIFS DANS DES PETITES ENTREPRISES

- 71,5 % des salariés de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salariés. Par rapport à 2016, cette part a néanmoins reculé (- 3,9 points) au profit des entreprises de plus grande taille.
- Avec une diminution de - 5,2 points, le secteur connaît une évolution similaire et d'ampleur comparable de la proportion de salariés employés par des petites entreprises de moins de 20 salariés.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des entreprises (%)



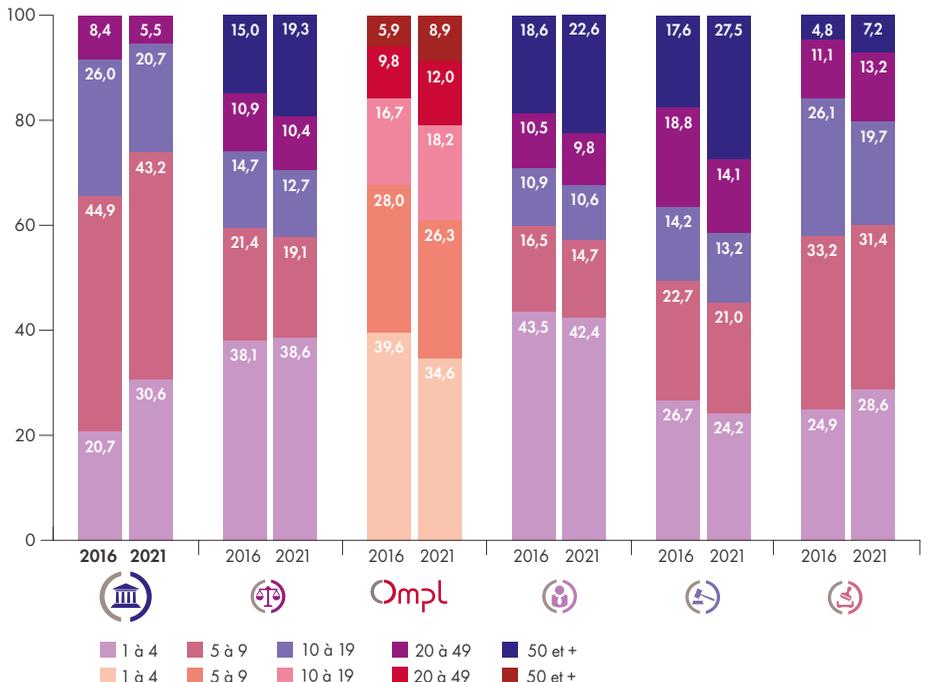
Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



RÉSISTANCE DES PETITS ÉTABLISSEMENTS

- L'importance des structures à taille humaine est très marquée puisque les établissements de moins de 20 salariés regroupent 94,5 % des effectifs. Cette proportion a d'ailleurs progressé de + 2,9 points par rapport à 2016.
- Le secteur est caractérisé par une configuration différente dans la mesure où 70,4 % des salariés travaillent dans une petite entreprise. En revanche, la variation de leur part (- 3,8 points) est à l'inverse de celle observée dans la branche.

Répartition des salariés par tranche d'effectif salarié des établissements (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



MAJORITÉ D'EMPLOIS FÉMININS

Les emplois de la branche sont en grande partie féminins : 80,7 % des salariés sont des femmes.

Cette proportion est supérieure de 4 points à la moyenne du secteur (76,7 %).

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



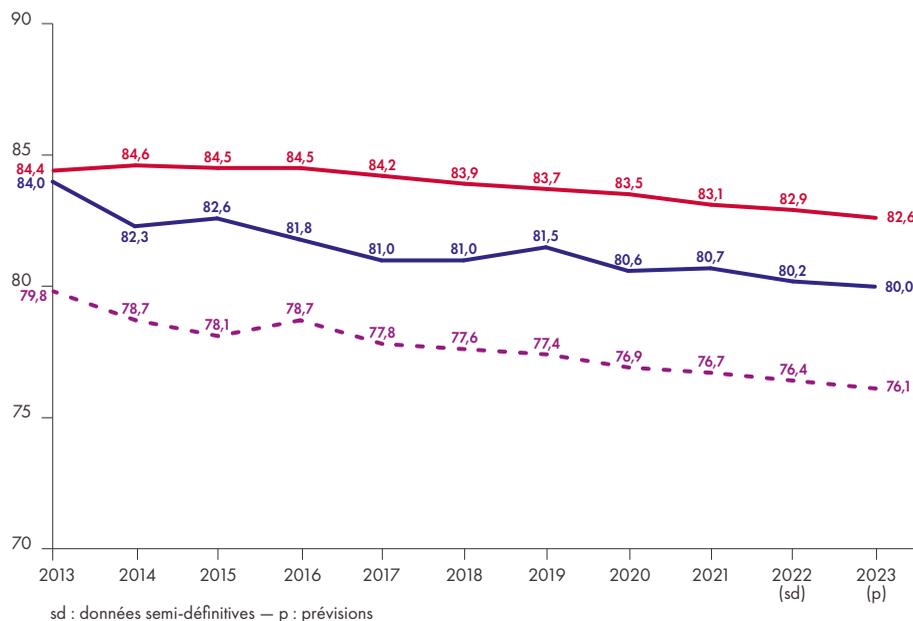
DIMINUTION DU TAUX DE FÉMINISATION

• Par rapport à 2013, les données observées montrent que la part des femmes dans l'emploi de la branche tend à reculer jusqu'en 2021. Elle diminue de - 3,3 points.

• Les prévisions pour les années 2022 à 2023, laissent envisager le maintien de cette tendance.

• Sur l'ensemble de la période (2013 à 2023), le taux de féminisation de la branche diminue plus fortement (- 4 points) que celui du secteur (- 3,7 points).

Évolution du taux de féminisation (%)



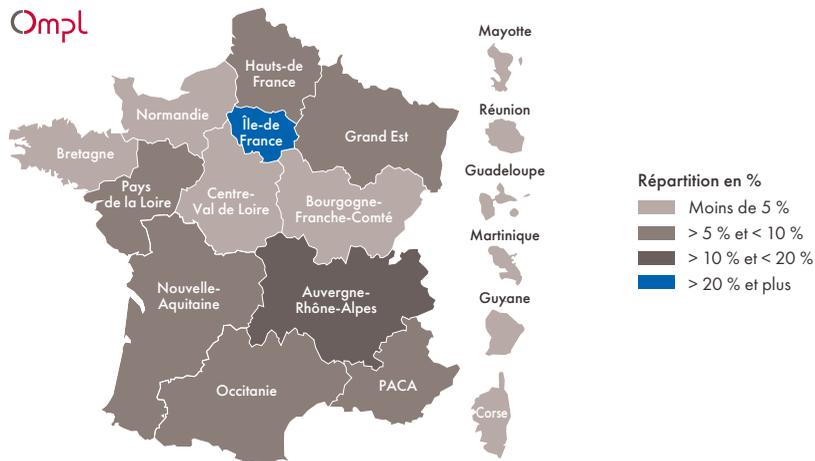
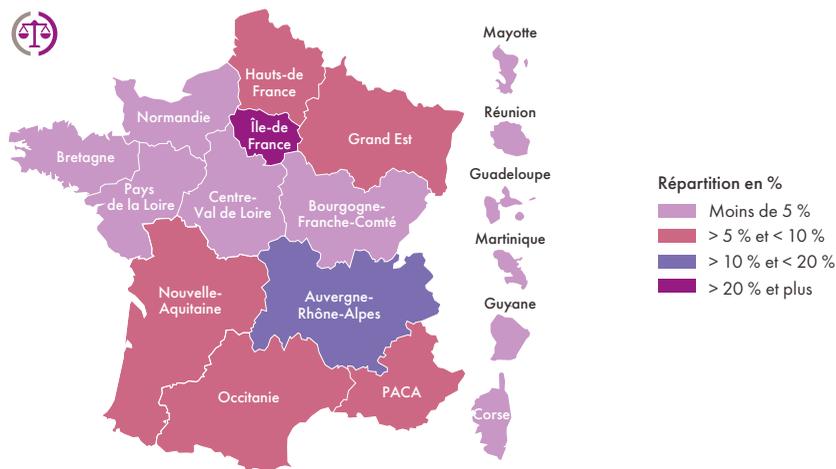
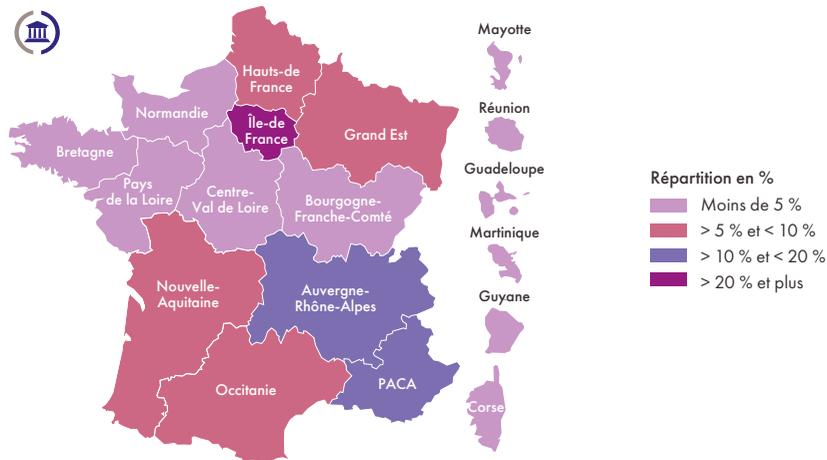
Sources : Insee, DADS/DSN, 2013-2021, estimations.



2/5^E DES EFFECTIFS DANS TROIS RÉGIONS

- L'Île-de-France rassemble 23,6 % des salariés de la branche et son poids est inférieur à celui du secteur (36,9 %).
 - L'Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région pour l'emploi de la branche (12 %).
 - La Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place en nombre de salariés (10,3 %).
- Ces trois régions regroupent 45,9 % des salariés de la branche et 55,7 % des effectifs sectoriels.

Effectifs par région (%)



Source : Insee, DSN, 2021.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

En 2021, le taux de féminisation de la branche varie nettement d'une région à l'autre. Il est maximal pour le Centre-Val de Loire (90,9 %) et atteint un minimum pour les DOM regroupés (71,7 %).

Sur ces territoires, la proportion de femmes dans les effectifs de la branche ne peut pas être comparée de manière robuste à celle de 2016 en raison de données lacunaires.

Taux de féminisation par région (%)



Ompl

Régions	2016	2021	2016	2021	2016	2021
Auvergne-Rhône-Alpes	80,0	79,6	82,4	80,7	86,0	84,7
Bourgogne-Franche-Comté	78,6	81,6	80,9	77,0	87,9	86,3
Bretagne	85,6	84,1	81,8	80,7	85,7	84,1
Centre-Val de Loire	87,2	90,9	80,5	79,3	86,7	86,1
Corse	NA	80,0	69,0	80,6	82,5	83,1
DOM regroupés	NA	71,7	71,1	77,4	82,3	83,4
Grand Est	87,6	85,3	81,5	78,6	87,2	85,4
Hauts-de-France	88,3	84,1	79,2	75,9	84,3	83,7
Île-de-France	77,6	76,3	74,3	72,5	78,7	77,2
Normandie	NA	84,3	72,3	80,7	85,6	85,4
Nouvelle-Aquitaine	85,9	85,0	83,7	80,0	86,8	85,2
Occitanie	81,5	81,0	82,2	80,0	86,2	84,8
Pays de la Loire	78,4	82,0	79,5	76,8	85,5	84,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	79,8	78,7	81,2	79,8	86,1	84,3
Ensemble	81,8	80,7	78,7	76,7	84,5	83,1

Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.